

ATTENTION Les inscriptions seront closes le 15 septembre 2021

✓ **DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION**

- une copie d'un justificatif de domicile (facture d'eau, EDF, téléphone, etc.) de moins de 3 mois pour les avignonnais (afin de bénéficier du tarif préférentiel),
- une copie d'une carte d'identité pour les avignonnais (afin de bénéficier du tarif préférentiel),
- une photo d'identité,
- une autorisation du droit à l'image (à remplir au dos de la fiche d'inscription),
- une autorisation de sortie (à remplir au dos de la fiche d'inscription),
- justificatif pour les bénéficiaires des tarifs sociaux.

✓ **DURÉE DES COURS (sous condition des restrictions sanitaires)**

Les cours débutent le 4 octobre 2021 et se terminent mi-juin 2022. Ils se déroulent toute l'année en dehors des vacances scolaires de la zone B.

✓ **MATÉRIEL**

Le matériel n'est pas fourni par l'école. Une liste de matériel à acheter sera remise à chaque participant en début d'année.

✓ **DROITS D'INSCRIPTION**

Voir la grille des tarifs.

Le règlement des cotisations ne se fait pas lors de l'inscription.

Vous recevrez un avis de somme à payer émis par le trésorier municipal dont vous voudrez bien vous acquitter directement auprès de ce dernier.

Le remboursement des droits d'inscription s'effectue pour les motifs suivants : maladie, déménagement, dans le cadre d'une mutation (sur justificatifs). L'ESAA se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours s'il n'y a pas un minimum de 7 inscrits.